



STI2D : encore dans le collimateur !

Syndicat
National

Force
Ouvrière

Communiqué

du 26 janvier

Une réforme qui met en danger l'existence même de la filière

C'est au nom de la revalorisation de la filière STI qu'a été mise en place, en 2011, la réforme STI2D, rejetée par les personnels et Force Ouvrière. Cinq ans après, le constat dressé par le rapport de l'IGEN et l'IGAERN en novembre 2016 est sans appel : la baisse des effectifs. Et c'est au nom de cela que le rapport indique que « *la question de [l'avenir de la voie technologique] est désormais posée* » !!

Une filière qui correspond pourtant à des spécialités industrielles

Les personnels et FO l'ont toujours dit : la filière STI et ses spécialités correspondent à des besoins dans le monde de l'industrie, comme le reconnaît d'ailleurs le rapport. On est passé de 12 à 4 spécialités. Le geste professionnel lié à ces spécialités n'existe plus. Les cours en atelier ont été remplacés par du travail virtuel sur logiciel.

Des conséquences catastrophiques pour les personnels

La réforme STI, en particulier, a eu pour résultat des « *conséquences problématiques sur le plan de la ressource enseignante* » avec des « *professeurs surnuméraires en STI et en physique appliquée entre 2011 et 2014* ». Ce vocabulaire administratif cache des drames humains : des suppressions de postes, des enseignants hautement qualifiés condamnés à être titulaires remplaçants à vie, affectés à des kilomètres de leur domicile ou reconvertis de force dans une autre discipline ou en technologie en collègue... et des suicides. 10 % de souffrance au travail, de l'aveu même du ministère !

Nul ne s'étonne, dès lors, de « *la pénurie émergente d'enseignants dans différentes spécialités* ». Qui voudrait enseigner dans ces conditions ? D'autant que le CAPET S2I fusionne l'enseignement technologique et de spécialité et ne permet pas d'enseigner en BTS : cette dénaturation de la qualification ne favorise pas les candidatures.

Et pourtant, le ministère voudrait aller plus loin dans la « désécialisation »

Le rapport s'inscrit dans le cadre du projet d'un lycée modulaire avec un tronc commun assorti de spécialités complémentaires fusionnant la voie générale, technologique et professionnelle dans lequel chaque élève choisirait son parcours.

Ainsi, il préconise une fusion de toutes les spécialités de la STI2D. Les élèves se spécialiseraient dans l'enseignement supérieur. Or les professeurs le disent, la désécialisation a justement eu pour effet de fragiliser la réussite de leurs élèves après le bac ! Ce que le rapport constate puisqu'il fait état de nombreux échecs des élèves concernés en licence et en IUT.

FO s'oppose au lycée modulaire du socle et à toute tentative de poursuivre au lycée, la réforme du collège dont il demande toujours l'abrogation.

FO demande : le maintien et renforcement de la voie technologique, le maintien des spécialités ; l'abandon de la réforme des STI2D et le rétablissement des anciennes ; filières STI et des concours CAPET, CAPES, Agrégations correspondants. le retrait du projet d'évaluation qui constitue une menace pour l'enseignement disciplinaire dans son l'ensemble.

SNFOLC

Siège
National

6-8 rue Gaston Lauriau
93513 Montreuil-sous-Bois Cedex
Tel : 01.56. 93. 22. 44 - Fax : 01.56.
93. 22. 40
snfolc.national@fo-fneconf.fr

[www.fo-
snfolc.fr](http://www.fo-snfolc.fr)